

## **Le CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité,**

est un dispositif financé par la CAF la  
MSA et la mairie d'Apt.

Les structures agréées travaillent en  
étroite collaboration avec les enseignants  
des écoles primaires, des collèges et  
lycées.

Les actions développées s'adressent aux  
enfants et aux jeunes, scolarisés, de  
l'école élémentaire au lycée.

Elles se déroulent hors du temps scolaire  
et sont distinctes de celles que l'école  
peut mettre en œuvre.

Des rencontres régulières entre  
professionnels (animateurs, enseignants)  
et parents permettent de définir des  
objectifs précis pour chaque enfant et  
d'en assurer le meilleur suivi possible.

Avec le CLAS, tous les éducateurs,  
parents, animateurs et enseignants  
œuvrent en collaboration afin d'aider les  
enfants à s'orienter dans une dynamique  
de réussite.

**MAIRIE D'APT**

Coordination du Contrat Local  
d'Accompagnement à la Scolarité :  
Monsieur SANEGRE Christian  
04 90 74 12 62



Ville d'Apt

# **Accompagnement À la scolarité**

*Plaque  
d'information*

